



18.001

Rapport de gestion du Conseil fédéral 2017

du 14 février 2018

Le rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 2017 a été approuvé par le Conseil fédéral le 14 février 2018.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi¹.

Des tirés à part peuvent être commandés à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), vente des publications fédérales, 3003 Berne, e-mail: vente.civil@bbl.admin.ch.

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:
www.bk.admin.ch > Documentation > Aide à la conduite stratégique > Rapport de gestion.

13 mars 2018

Chancellerie fédérale

¹ En application de l'art. 23 let. c de l'ordonnance du 17 novembre 2004 sur les publications officielles (RS **170.512.1**), la publication dans la Feuille fédérale du rapport de gestion du Conseil fédéral se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu, conformément à l'art. 13, al. 3, de la loi du 18 juin 2004 sur les publications officielles (RS **170.512**).

